

## RÉFLEXIONS SUR L'APPROCHE ÉTHIQUE EN ÉCONOMIE

**Jean-Luc Dubois**

Directeur de Recherche IRD  
UMR C3ED (IRD – UVSQ)<sup>1</sup>  
Président du Réseau IMPACT<sup>2</sup>  
Paris, 27 avril 2007

### 1. Pourquoi faire référence à l'éthique dans l'analyse économique ?

Il y a deux grandes raisons.

- Premièrement l'économie, dans sa démarche de développement des sociétés et d'allocation des ressources, du temps, des personnes, fait toujours référence des choix éthiques à travers ses hypothèses de comportement que cela soit explicitement affirmé et reconnu, ou implicitement admis sous la forme d'hypothèses dans le cadre d'un raisonnement scientifique.

- Deuxièmement, dans le contexte actuel de contraintes croissantes sur les ressources naturelles (environnementales et écologiques) disponibles et sur les conséquences sociales et humaines (c'est-à-dire sur les sociétés et sur les personnes), les hypothèses et choix sur lesquels s'appuient la croissance économique, source de développement, sont fortement remis en cause. Ce qui implique la recherche de formes de développement alternatives. Or celles-ci ne peuvent tirer leurs fondements qu'à partir de choix éthiques différents et des normes morales correspondantes.

### 2. Plus précisément, où en est-on actuellement ?

Il y a quand même des questions non résolues face à l'évolution du monde. Deux d'entre elles vont devenir prégnantes pour les générations à venir et les économistes qui auront un rôle à jouer dans les décennies à venir pour les résoudre pourront être tenus responsables des décisions correspondantes vis-à-vis des générations futures.

- La première porte sur l'environnement écologique et, plus précisément, sur la soutenabilité/durabilité des écosystèmes actuels). Il se pose la question de l'utilisation pertinente des ressources naturelles non renouvelables (énergies fossiles), ou devenues rares (eau, faune), et de la modifications des écosystèmes (climat, pollution). Quel équilibre écologique et quelles ressources laissera-t-on aux générations à venir ? Cela impose dès maintenant des choix d'orientation responsables (Jonas).

---

<sup>1</sup> Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement (C3ED), unité mixte de recherche entre l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Université de Versailles St Quentin-en-Yvelines)

<sup>2</sup> Réseau de recherche-action rassemblant des universitaires, chercheurs, praticiens du développement et concepteurs de politiques concertées de réduction de la pauvreté et des inégalités [www.reseau-impact.org](http://www.reseau-impact.org)

- La deuxième porte sur le « savoir-vivre ensemble » dans un monde plus global, au sein duquel il devient nécessaire d'accepter l'autre différent (aspect de dignité et de reconnaissance), de savoir partager des ressources rares (redistribution), de créer et d'innover sur la base de référents socio-culturels différents, et d'assurer à tous un minimum de sécurité, particulièrement aux plus faibles. Cela demande d'inventer les modes du savoir-vivre de demain et de décrypter les valeurs qui peuvent être partagées tous ensemble (Touraine).

Ensuite, on voit bien que les principes d'un développement basé sur la seule croissance économique quantitative de biens consommés atteint des limites de non-durabilité face à la taille de la population mondiale. Non durabilité écologique (climat, pollution et espèces en voie de disparition), non durabilité économique (quand il y a report de l'endettement sur les générations à venir), non durabilité sociale (trappe à pauvreté, exclusion sociale, inégalités de capacités ou de reconnaissance, vulnérabilité et insécurité, conflits).

Pourtant la croissance demeure nécessaire pour maintenir une vision positive et la paix. Elle peut se faire sur une base qualitative (culture et arts), dématérialisée (tourisme éthique : éclipse de soleil) et virtuelle (création de valeur sur Internet) et non plus de manière quantitative (doublement de la taille des maisons, des voitures ou des gens), sauf à satisfaire les besoins des plus démunis et des plus vulnérables (principes de justice de Rawls). Le problème n'est pas tant d'arrêter la croissance, mais d'en changer les moteurs de dynamisme. Or cela demande aussi d'en revoir les fondements éthiques.

Enfin, on voit apparaître des propositions de voies de croissance et de formes économiques alternatives. Elles sont inspirées par les théories de la justice (Rawls, Roemer, Van Parijs, Fleurbaey), par le retour de l'éthique dans le raisonnement économique (Sen), par des visions et pratiques alternatives (commerce équitable, tourisme solidaire, finances éthiques, responsabilité sociétale, etc.).

L'approche du « développement durable », notamment dans ses dimensions de développement humain durable (PNUD : un développement basé sur l'amélioration des capacités à fonctionner et à être des personnes) ou de développement socialement durable (veillant à assurer l'équité dans ces capacités), donne un cadre fédérateur à cette démarche. Elle montre que dans l'analyse économique, il y a tout à la fois un aspect de « science économique » (analyse causale et mathématique des interactions pour déterminer des lois à partir d'hypothèses données de modélisation des comportements), et un aspect « économie politique » qui intègre les choix éthiques et les normes morales pour construire ces hypothèses. Ces deux aspects se complètent pour permettre la connaissance des phénomènes étudiés. Ce que disaient Smith (double ouvrage), Stuart Mill (double ouvrage), etc. Une vision que l'on a encore tendance à oublier aujourd'hui si l'on ne s'interroge pas sur les valeurs qui inspirent le modèle de croissance et de développement actuel.

### **3. De quoi parle-t-on quand on se réfère à l'éthique ?**

On peut commencer par s'interroger sur la différence entre les termes « éthique » et « morale ». Dans le parler courant actuel, on considère qu'il y a des règles générales de morale et des applications éthiques particulières (bioéthique, éthique des affaires, etc.). En fait originellement, si l'éthique permet de débattre de façon générale sur ce qui est « bon ou bien à faire », la morale décide des règles qui en résulte et qu'il conviendra d'appliquer. Dans le contexte actuel, on a fortement besoin de débats éthiques dans de multiples domaines

(concernant la responsabilité, l'équité et la justice, la sécurité et la vulnérabilité, etc.) pour déterminer des règles (tantôt universelles tantôt spécifiques comme des chartes ou code de déontologie) dans un monde en mutation et en métissage culturel.

Dans le cadre des débats sur l'éthique, il convient de distinguer ce qui relève de « l'éthique positive » par opposition à « l'éthique normative ». L'éthique positive traite de « ce qui est » et que l'on observe à travers le comportement des personnes. Autrement dit, elle concerne les choix que font effectivement les gens lorsqu'ils décident de leurs actions (par exemple, le fait de mettre les enfants à l'école, ou d'acheter un certain type de voiture). Derrière ces choix, il y a des valeurs implicites qui peuvent être explicitées par une vision utilitariste, la volonté de satisfaire des obligations, le respect de la tradition, la solidarité, etc.. Le respect de ces valeurs permet d'expliquer le comportement des personnes. Ces comportements, leurs raisons, les choix effectivement faits, les contraintes qui les limitent, les conséquences qui en résultent peuvent être relevés au moyen d'enquêtes particulières (d'éthique positive, sur les valeurs, sur l'agentivité) (*Revue Française de Sociologie*). L'éthique normative à l'inverse porte sur « ce qui doit être ». Elle amène à débattre sur la cohérence des choix éthiques observés dans une société particulière, en confrontation avec les résultats obtenus par la démarche d'éthique positive.

Il existe évidemment un grand nombre de travaux sur l'éthique (ou la morale), en tant que discipline philosophique fondamentale (depuis Aristote). Ces travaux permettent d'obtenir, sous la forme d'école de pensée cohérente, des éléments conceptuels et théoriques sous forme de « boîtes à outils » permettant de construire et d'étayer les raisonnements pour l'analyse économique. Parmi ces « boîtes à outils », citons celle qui oppose habituellement l'éthique du Bien (dont l'éthique de la vie bonne : Aristote) à celle du Juste (ou le respect des normes morales : Kant). Mais, il y a aussi les éthiques de la responsabilité (Jonas, Lévinas, Ricoeur), de la discussion (Habermas, Appel), de la sollicitude (Gilligan), etc.

#### **4. Quel raisonnements et alternatives éthiques envisager ?**

La dominante de pensée économique actuelle met l'accent sur l'éthique du Bien. Elle s'appuie sur la vision aristotélicienne de la vie bonne, sur l'utilitarisme de Bentham et Stuart Mill, sur l'individualisme méthodologique comme mode d'analyse. La recherche de la satisfaction des besoins personnels sous forme de consommation de biens et services, sous contrainte de revenus, temps, etc., entraîne la croissance et le développement. Cette satisfaction est le fait de la liberté de choix d'individus autonomes et rationnels. Le marché, sous la forme d'une « main invisible », opère les équilibres nécessaires entre productions et consommations et en détermine les quantités et les prix. Dans ce cadre, les visions alternatives se proposent d'intégrer des corrections dans mécanismes du marché trop souvent défailants. Elles introduisent dans les analyses économiques (Sen), des principes d'équité ou de justice (Rawls, Roemer, Van Parijs, etc.). L'individu se transforme alors en agent économique, ou en acteur social ou en citoyen.

Mais on peut vouloir mettre l'accent sur l'éthique du Juste, en considérant que les personnes (et non pas les individus) sont prises dans des réseaux d'interactions sociales (en tant qu'acteurs sociaux raisonnables) et doivent satisfaire des obligations (comme citoyens responsables) face à leur communauté d'appartenance. L'éthique de la responsabilité devient alors la référence. Une responsabilité vis-à-vis des plus vulnérables (Lévinas) ou des générations à venir (Jonas), avec la capacité autonome (Kant) de s'auto-contraindre lors

d'actions spécifique (Ricoeur). La responsabilité dans le choix personnel peut alors devenir première (ex ante) face à la liberté de choisir (ex post). Cette capacité de se contraindre propre à l'être humain face à des situations graves concernant les autres s'appuie sur la « liberté intérieure » de la personne (Arendt) différente de la liberté externe et positive de l'individu.

On peut présenter, comme exemple, le fait d'acheter un véhicule tout-terrain 4/4 en milieu urbain. L'articulation entre liberté et responsabilité permet de distinguer les comportements de l'individu utilitariste (satisfaction personnelle de consommation), d'agent économique producteur (transport de matériel), d'acteur social raisonnable (emmène les enfants du quartier), de citoyen responsable (s'interroge sur la nécessité d'un tel véhicule), de personne responsable du devenir des autres (effets sur les jeunes enfants : pollution, accident).

En économie, à travers l'approche des capacités de Sen, on tente de dépasser l'individu utilitariste en considérant l'agent économique, l'acteur social avec la transmission équitable des capacités entre générations, dans le cadre du développement durable. Cependant la responsabilité dans les choix a priori de la personne n'y est pas prise en compte de façon explicite. Elle n'intervient qu'indirectement et de manière fortement conséquentialiste.

L'application au développement durable et la prise en considération des risques de non-durabilité sociale (comme la destruction sociale, les conflits armés, etc.) résultant de politiques de croissance ou de développement inappropriées (oubliant, par exemple, les aspects d'équité intra et intergénérationnelle), amène à repenser les fondements éthiques de telles politiques. Cela demande de rechercher les conditions d'un développement socialement durable en examinant l'articulation liberté – responsabilité au niveau personnel, les aspects de l'équité (de capacités, de reconnaissance, de dignité), les aspects de vulnérabilité et de sécurité. Et donc de définir des principes de précaution (ex ante) et de prudence (ex post) sociales sur la base de seuils économiques (seuils de pauvreté, coefficient de vulnérabilité, aversion à l'inégalité ou au risque, élasticité pauvreté – inégalité, etc.).

## Références bibliographiques

Ballet J. et D. Bazin (dir.), 2006, *Essays on Positive Ethics in Economics*, Transaction Publishers, Londres (inclut J. Ballet, J-L. Dubois, V. Bigo, F-R. Mahieu, "Happiness, Responsibility and Preference Perturbations", pp. 225-238).

Ballet J., J-L. Dubois, F-R. Mahieu, 2005, *L'Autre Développement, le développement socialement soutenable*, L'Harmattan, Paris, 130 p.

Ballet J., J-L. Dubois, F-R. Mahieu, 2004, "A la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principes de base", in revue numérique *Développement durable et Territoire*, Dossier n°3, Lille 2004. Site Internet : <http://www.revue-ddt.org/>

Ballet J. et Mahieu F-R., 2003, *Ethique Economique*, Ellipses, Paris.

Lasida E., J-L. Dubois et alii, 2005, *Notre mode de vie est-il durable ? Un nouvel horizon de la responsabilité*, ouvrage collectif, Commission Justice et paix, Karthala, Paris, 221 p.

Martin J-Y. (dir.), 2002, *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*, IRD, Paris, (inclut J-L. Dubois et F-R. Mahieu, "La dimension sociale du développement durable : lutte contre la pauvreté ou durabilité sociale ?" pp.73 –94).

Reboud V. (dir.), 2006, *Amartya Sen : un économiste du développement ?* AFD, Paris (inclut J-L. Dubois “Approche par les capacités et développement durable : La transmission intergénérationnelle des capacités”, pp. 201-213).